

TIR DU GROUPEMENT DES 4 DISTRICTS DU CENTRE

Bramois
4-5 et 11 Septembre 2026

300 m.
Organisation : Société des Tireurs de la Borgne Bramois

www.tireursdelaborgne.ch

DISPOSITIONS GENERALES ET REGLEMENT

ORGANISATION	Société des Tireurs de la Borgne Bramois
LIEU	Stand de Champsec Sion
GENRE DE TIR	Concours individuel, de section du groupement et hors groupement à 300 m
DATES DES TIRS	Les horaires de tirs Vendredi 4 septembre 2026 de 16:00 à 19:00 Samedi 5 septembre 2026 de 09:00 à 12 :00 Vendredi 11 septembre 2026 de 16 :00 à 19 :00
INSCRIPTIONS	A adresser au moyen des formules annexées ou jusqu'au 9 août 2026 à Tir du Groupement des 4 Districts du Centre Par Dillier Antoine Rte des Diligences 13 1967 Bramois E-mail antoine.dillier@bluewin.ch Ceci facilite grandement le travail des organisateurs. Merci.
DROIT DE PARTICIPATION	Les tireurs des sections affiliées à la FST. La licence FST est obligatoire
CARNET DE TIR	Obligatoire au prix de Fr. 12.-. Il est gratuit pour les J et les JJ.
TIREUR INDIVIDUEL	Les tireurs individuels sont les bienvenus.
CATEGORIES D'AGES	JJ de 2010 à 2011 (accompagnés d'un responsable) J de 2006 à 2009 Actifs de 2005 à 1967 Vétérans de 1966 à 1957 Seniors-Vétérans de 1956 et antérieurs

CATEGORIE D'ARMES	A, D, E.		
POSITION	Cat. A	Arme libre	: à genou
		Carabine standard	: couché bras franc
	Cat. E	Fusil d'assaut 57/03	: appui sur bipied réglementaire
		Mousqueton	: avec ou sans appui
	Cat. D	Fusil d'assaut 90	: appui sur bipied réglementaire
		Fusil d'assaut 57/02	: appui sur bipied réglementaire
	<p>les seniors-vétérans peuvent tirer couchés appuyés à l'arme libre et au fusil standard.</p> <p>Il n'existe pas d'allègement de position pour JJ, J, V au fusil standard, au Fass 57/02 Fass 57/03 et au Fass 90.</p>		
RANGEURS	Le rangeur est de 15 minutes pour 21 coups.		
SECURITE	<p>Toutes les armes pourront être contrôlées.</p> <p>À l'intérieur du stand, elles devront se trouver dans les mains des concurrents ou au râtelier, assurées, la culasse ouverte et le magasin enlevé, et en aucun cas dans une valise ou un sac.</p> <p>En cas de non-respect de ces règles, une amende ou une disqualification pourra être appliquée.</p> <p>Nous vous remercions de votre compréhension</p>		
ARMES-DERANGEMENTS	Le tireur est responsable des dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.		
MUNITION	<p>Elle est comprise dans le prix des passes et elle est délivrée sur place. Il est formellement interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée sur la place de tir par les organisateurs.</p> <p>Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.</p>		
PASSE SECTION	La passe Fédération est obligatoire pour tous les participants.		
PRIX DE SECTION	Aucun.		
PRIX PASSE REPARTITION	Répartition immédiate		
PRIX PASSE BORGNE	Répartition 65% du produit net des passes aux 50% des tireurs		
ROI DU TIR	<p>Prix aux 4 premiers de la catégorie A Prix aux 3 premiers de la catégorie D Prix aux 5 premiers de la catégorie E Prix en espèce ou en nature pour chaque catégorie (minimum 15 participants par catégorie).</p> <p>A l'addition des résultats des passes Section + la passe Répartition + la passe Borgne</p>		
En cas d'égalité, appui par	Le résultat de Répartition puis la passe Borgne, puis la passe Section, puis l'âge le plus élevé.		
ROI DU TIR JUNIOR	<p>Prix aux 3 premiers de la catégorie A (minimum 4 tireurs) Prix aux 4 premiers de la catégorie D-E (minimum 8 tireurs) Prix en espèces ou en nature pour chaque catégorie.</p> <p>A l'addition des résultats des passes Section + la passe Répartition</p>		
En cas d'égalité, appui par	Le résultat de passe Section, Répartition puis l'âge le plus jeune.		

REINE DU TIR**Prix à la première dame A
Prix à la première dame D-E**

Prix en espèces ou en nature pour chaque catégorie.

A l'addition des résultats des passes Section + la passe Répartition + la passe Borgne.

En cas d'égalité, appui par

Le résultat de Répartition puis la passe Bramois, puis la passe Section, puis l'âge le plus élevé.

DISTINCTION

Le tireur n'a droit qu'à une seule distinction. S'il obtient deux fois le résultat de la distinction, il recevra un rappel. Il peut être délivré en lieu et place de la distinction, une carte-couronne d'une valeur de Frs 10.- pour une distinction simple ou double, de Frs 12.- pour une distinction triple.

RESULTATS

Sur www.tir4districts.ch/crbst_3.html

Les répartitions seront adressées directement aux chefs de groupes et sections.

DISTRIBUTION DES PRIX

Le Vendredi 30 octobre 2026 lors de l'assemblée générale du GT4DG à Bramois

DISPOSITIONS FINALES

Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Les règles de tir de la FST seront appliquées pour tout ce qui n'est pas prévu dans ce plan de tir.

Les réclamations éventuelles devront être présentées au plus tard 1 heure après la fin des tirs auprès du CO.

APPROBATION

Pour le comité d'organisation :

Pr. Comité d'organisation
Antoine Dillier

Pour la Société des Tireurs de
la Borgne

Le Président
Jean-Marc Ambord



Bramois Février 2026

Pour la FSVT :
Le chef des tirs libres :
Jérôme Guérin

Vionnaz le 15.02.20

PLAN DE TIR

PASSE EXERCICE

Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	5
Genre de tir	5 coups, cpc peut être interrompue en tout temps
Position	Selon dispositions générales et règlement
Finance	Frs 5.- (munition comprise)
Distinction	Aucune

PASSE SECTION

Dispositions générales	Cette passe est obligatoire pour tous les participants.
Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	10
Genre de tir	6 coups cpc, 4 coups série
Position	Selon dispositions générales et règlement
Finance individuelle	Frs 19.- (munition comprise)

Distinction

Distinction pour	Actifs	V + J	SV + JJ
Arme de sport et Standard	89	87	86
Fass 57/03 MQ	84	82	81
Fass 90 Fass 57/02	81	79	78

Répartition individuelle	Aucune
Rachat	Aucun
Classement individuel	Honorifique

PASSE Répartition

Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	6
Genre de tir	6 coups, cpc
Position	Selon dispositions générales et règlement
Finance	Frs 18.- (munition comprise)
Distinction	Aucune

Répartition

Répartition immédiate

Points	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60 pts	60.00	70.00	70.00
59 pts	30.00	45.00	45.00
58 pts	20.00	30.00	30.00
57 pts	15.00	20.00	20.00
56 pts	10.00	15.00	15.00
55 pts	7.00	10.00	10.00
54 pts		8.00	8.00
53 pts		5.00	5.00
52 pts			2.00

PASSE Borqne

Armes	Toutes les armes
-------	------------------

Champ des points Cible A - 10
Nombre de coups 6
Genre de tir 6 coups, cpc
Position Selon dispositions générales et règlement
Finance Frs 18.- (munition comprise)

Distinction

Distinction pour	Actifs	V + J	SV + JJ
Arme de sport et Standard	54	53	52
Fass 57/03 MQ	52	51	50
Fass 90 Fass 57/02	50	49	49

REGLEMENT DU CONCOURS DE SECTIONS

Sections membres du groupement des 4 districts du centre

Finance d'inscription : Aucune
Répartition : Aucune
Classement et challenges selon règlement des Challenges des 4 Districts

Calcul du résultat de chaque section :

Pour effectuer le calcul du résultat de section, on tient compte des meilleurs résultats du palmarès individuel de la passe Section.

Le résultat de chaque section s'obtient comme suit :

Au total des résultats obligatoires, on ajoute le 1 % du total des résultats non obligatoires et cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

Section Groupement catégorie 1 : 10 résultats obligatoires et catégorie 2 : 7 résultats obligatoires

Toutes les sections hors groupement concours dans la même catégorie. 8 résultats obligatoires.
Classement honorifique.